

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

\*\*\*\*\*

**2020/007**

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 27

**SÉANCE EN DATE DU 02 JUIN 2020**

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

## **POINT 3.1 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ADMINISTRATION GENERALE ET DES FINANCES**

Le conseil municipal,

Après que Monsieur le maire a demandé si d'autres conseillers municipaux souhaitent être candidat,

Après que les candidatures de M. Jean Paul SCHMITT et de Mme Marie Laure MEYER sont déclarées,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix,

Désigne comme suit les membres de la Commission d'Administration Générale et des Finances :

1. UCMAC Zeynep
2. STOCK Marie Thérèse
3. GLOCK Sébastien
4. HEYMES Pénélope
5. CLOP Gabriel
6. MOURER Marie Pierre
7. BERGANTZ Gérard
8. BERG Irène
9. ROSSLER Guy
10. JECHOUX Arnaud
11. MATTA Sophia
12. SCHMITT Jean Paul
13. MEYER Marie Laure

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 03 juin 2020

Pour extrait conforme,  
Sarralbe, le 03 juin 2020  
Le Maire,  
Pierre-Jean DIDOT